



# le lyaud

*notre village*

N° 49 • Juillet 2014

Bulletin Communal d'Information





L'équipe municipale et moi-même vous remercions de votre participation à l'élection municipale. Votre confiance nous encourage à dynamiser et valoriser notre village.

Nous avons six ans devant nous pour mener à bien le programme évoqué au cours de la campagne électorale.

Lors des premières réunions, les commissions se sont formées et ont étudié les projets en cours et à venir.

L'année 2014 est d'ores et déjà bien entamée, et cette 49<sup>e</sup> édition du bulletin permet de faire le point sur les dossiers en cours ; nous retiendrons notamment :

- L'ouverture de la micro-crèche en septembre 2014
- Le recrutement en cours d'un urbaniste pour l'élaboration du PLU
- L'enfouissement des réseaux secs "Route des Cruets" et pose de candélabres ; le chemin piétonnier sera mis en place cet automne
- La pose de candélabres "Chemin des 3 Partieux" et "Chemin des Rierets"

- La création d'un parking supplémentaire en face du Groupe Scolaire Armoiry-Le Lyaud
- L'aménagement définitif du sens unique "Rue de la Mairie" et "Rue du Centre" : pose de quilles et création de trottoirs
- L'achat et la mise en place de radars pédagogiques pour renforcer la sécurité sur les routes.

Au cours de ce semestre, nous avons eu à déplorer sept cambriolages en trois semaines ; en cette période estivale, je vous invite donc tout particulièrement à faire preuve de vigilance et à communiquer entre voisins.

Nous sommes à votre écoute. Je vous assure de ma disponibilité et de la détermination des membres du Conseil Municipal à réaliser nos engagements.

*Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.*

Joseph Déage

## SÉANCE DU 6 JANVIER 2014

Monsieur le Maire débute la séance en présentant ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

### FIXATION DU PRIX DE L'EAU POUR FACTURATION 2015

Monsieur le Maire suggère de ne pas augmenter les tarifs de l'eau pour 2015. Le Conseil Municipal approuve cette proposition.

### ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS POUR 2014

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal décident d'allouer les subventions 2014 suivantes :

- Mission Locale : .....800 €
- Club de Foot Le Lyaud/Armoiry : .....850 €
- Echo du Haut Chablais : .....2 000 €
- Association des Parents d'Elèves : .....2 000 €
- Tennis Club : .....500 €
- Association "Goutte de Vie" : .....400 €
- Association des Parents d'Enfants Inadaptés : .....200 €
- Association "Manifeste pour la vie" : .....200 €
- Théâtre "Les Mots Dits" : .....250 €
- Mutame : .....156 €
- C.C.A.S : .....6 000 €
- Chablais Nordic : .....500 €

### SIDISST : MAINTIEN DU SYNDICAT

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la Préfecture examine la possibilité de supprimer le Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours.

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal souhaitent rappeler qu'ils restent attachés à l'existence de cet établissement public de coopération intercommunale.

### PASS 74 : RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION

Monsieur le Maire ainsi que le Conseil Municipal décident de renouveler l'adhésion du PASS 74 destiné aux employés communaux.

### CARRIÈRES CHABLAISIENNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que les Carrières Chablaisiennes verseront la somme de 5 236 € à la Commune au titre de l'exploitation de matériaux sur les parcelles communales.

## SÉANCE DU 3 FÉVRIER 2014

Monsieur le Maire remercie la Commission Sports & Loisirs pour l'organisation de la fondue géante.

### SIDISST

Pour 2014, Le conseil municipal renouvelle sa décision de laisser au SIDISST le soin d'assurer la mise en recouvrement de la participation communale par le produit des impôts locaux.

### CRÈCHE

Le conseil municipal décide de solliciter une subvention au titre des réserves parlementaires pour aider au financement de la micro-crèche.

## SÉANCE DU 17 MARS 2014

### VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2013

#### > BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2013 lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	0,00 €	178 594,91 €		303 439,75 €	0,00 €	482 034,66 €
Opérations de l'ex.	336 037,10 €	276 809,80 €	951 200,59 €	987 924,40 €	1 287 237,69 €	1 264 734,38 €
<b>TOTAUX</b>	<b>336 037,10 €</b>	<b>455 404,71 €</b>	<b>951 200,59 €</b>	<b>1 291 364,15 €</b>	<b>1 287 237,69 €</b>	<b>1 746 768,86 €</b>
Résultats de clôture		119 367,61 €		340 163,56 €		459 531,17 €
Restes à réaliser	78 000 €				78 000,00 €	
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>41 367,61 €</b>		<b>340 163,56 €</b>		<b>381 531,17 €</b>

#### > BUDGET EAU

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2013 lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés	77 184,62 €	0,00 €		20 000,00 €	77 184,62 €	20 000 €
Opérations de l'ex.	158 733,85 €	254 440,52 €	84 147,90 €	112 494,09 €	242 881,75 €	366 934,61 €
<b>TOTAUX</b>	<b>235 918,47 €</b>	<b>254 440,52 €</b>	<b>84 147,90 €</b>	<b>132 494,09 €</b>	<b>320 066,37 €</b>	<b>386 934,61 €</b>
Résultats de clôture		18 522,05 €		48 346,19 €		66 868,24 €
Restes à réaliser						
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>18 522,05 €</b>		<b>48 346,19 €</b>		<b>66 868,24 €</b>

#### > BUDGET LES ARCADES

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le compte administratif 2013 lequel peut se résumer ainsi :

	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents	Dépenses Déficits	Recettes Excédents
Résultats reportés		12 443,62 €		8 925,10 €		21 368,72 €
Opérations de l'ex.	0,00 €	0,00 €	1 483,80 €	11 526,59 €	1 483,80 €	11 526,59 €
<b>TOTAUX</b>	<b>0,00 €</b>	<b>12 443,62 €</b>	<b>1 483,80 €</b>	<b>20 451,69 €</b>	<b>1 483,80 €</b>	<b>32 895,31 €</b>
Résultats de clôture		12 443,62 €		18 967,89 €		31 411,51 €
Restes à réaliser						
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>		<b>12 443,62 €</b>		<b>18 967,89 €</b>		<b>31 411,51 €</b>

### VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Budget Principal : Le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2014 qui s'équilibre à la somme de 1 178 163,56 € en section de fonctionnement, et à la somme de 662 367,61 € en section d'investissement.

Budget Eau : Le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2014 qui s'équilibre à la somme de 104 446,19 € en section d'exploitation, et à la somme de 109 522,05 € en section d'investissement.

Budget Arcades : Le conseil vote à l'unanimité le budget primitif 2014 qui s'équilibre à la somme de 29 567,89 € en section de fonctionnement, et à la somme de 32 443,62 € en section d'investissement.

### VOTE DES TAXES LOCALES

Le Conseil Municipal décide, pour 2014, de ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales.

Pour 2014, les taux communaux d'imposition des taxes locales sont donc fixés ainsi :

Taxe d'habitation :	9,09 %
Taxe sur le foncier bâti :	9,06 %
Taxe sur le foncier non bâti :	42,89 %

### TRAVAUX ROUTE DE LA GLIÈRE

Le Conseil Municipal valide la convention de groupement de commande à signer avec les Collines du Léman et le SYANE pour l'exécution des travaux prévus route de la Glière.

### TRAVAUX SYANE

Le conseil municipal accepte les conventions à passer avec le SYANE concernant les travaux à réaliser Route des Chambrettes et les travaux d'éclairage de la mairie et de l'église.

Le conseil municipal approuve également le décompte définitif du SYANE concernant les travaux réalisés rue du Sommetant.

## SÉANCE DU 30 MARS 2014

### ÉLECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur Joseph DÉAGE est élu Maire. M Hubert DUBOULOZ, M Jean-Yves MEYNET, Mme Luce PERNIER et Mme Murielle FILLON sont élus Adjointes (es) au maire.

## SÉANCE DU 7 AVRIL 2014

### DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ DU COMITÉ DU SYANE

Monsieur le Maire expose que le Comité du SYANE va procéder à son renouvellement à la suite des élections municipales de 2014.

Il y a donc lieu de désigner un représentant qui siègera au collège des communes. Monsieur Joseph DÉAGE est nommé délégué au Comité du SYANE.

### DÉSIGNATION DES MEMBRES

Sur proposition de Monsieur le Maire, ont été élus comme délégués du SIVOM ARMOY/LE LYAUD :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Joseph DÉAGE	Jean-François CÔTE
Hubert DUBOULOZ	Felice LASORSA
Jean-Yves MEYNET	
Murielle FILLON	

### INDEMNITÉS DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les dispositions de la loi du 3 février 1992 relative aux modalités d'indemnisation des élus locaux. Elle indique la nécessité de délibérer pour fixer les montants qui doivent être attribués de façon nominative.



Le Conseil Municipal fixe les indemnités mensuelles de fonction aux élus municipaux comme suit :

- Joseph DÉAGE, Maire, à 43% de l'indice 1015, soit 1 634,63 €
- Hubert DUBOULOZ, Adjoint, à 16,50 % de l'indice 1015, soit 627,24 €
- Jean-Yves MEYNET, Adjoint, à 16,50 % de l'indice 1015, soit 627,24 €
- Luce PERNIER, Adjointe, à 16,50 % de l'indice 1015, soit 627,24 €
- Murielle FILLON, Adjointe, à 16,50 % de l'indice 1015, soit 627,24 €

### PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU

Monsieur le Maire rappelle qu'il est nécessaire de réviser le P.O.S valant P.L.U ; il demande au Conseil Municipal l'autorisation de faire un appel à candidatures afin de recruter un architecte urbaniste pour démarrer la procédure. Le Conseil Municipal donne son accord.

### DÉLÉGATION AU MAIRE

Le Conseil Municipal décide de déléguer les attributions suivantes à Monsieur le Maire :

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres qui devraient régulièrement être passés en procédure adaptée en raison de leur montant ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5 % lorsque les crédits sont inscrits au budget ;
- De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;
- De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférents ;
- De créer des régies comptables nécessaires au fonctionnement de services municipaux ;
- De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;
- De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;
- D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;
- De décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros ;
- De fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et de répondre à leurs demandes ;
- De fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;
- D'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code ;
- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle ;
- D'exercer, au nom de la commune le droit de préemption défini par l'article L.214-1 du code de l'urbanisme.

### REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée que la redevance pour modernisation des réseaux de collecte était recouvrée par la CCCL. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013, cette redevance doit être perçue par la collectivité qui édite les factures, puis reversée à l'Agence de l'Eau. Or, cette nouvelle réglementation n'a pas pu être mise en œuvre en 2013, et ne sera appliquée qu'à partir de 2014. Concernant les sommes perçues par la CCCL en 2013, il est nécessaire que la CCCL les reverse au service de l'eau de la commune, pour rétablir la situation budgétaire et financière telle qu'elle aurait dû être réglementairement.

### DÉSIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de constituer des commissions de travail municipales, et que le maire est président de droit de toutes ces commissions.

Chaque commission doit désigner un vice-président qui peut la convoquer et la présider si le maire est absent ou empêché.

Vice-Président : Hubert DUBOULOZ

COMMISSIONS	RESPONSABLES	MEMBRES
ENFANCE ECOLE	Murielle FILLON	- Sylvie LUGRIN
AÎNÉS		- Jean-François CÔTE - Fabienne COMBET - Isabelle DÉAGE - Franck PETITJEAN - Luce PERNIER
ANIMATION CULTURE	Luce PERNIER	- Laurence VIGNETTE - Pascale JACQUEMOT - Véronique NEPLAZ - Michelle VALSESIA
PHOTOS		- Stéphanie VALLET - Sylvie LUGRIN - Véronique PETHOUD - Hubert DUBOULOZ

PATRIMOINE - GÉOPARK VOIRIE - SÉCURITÉ EDF - ÉCLAIRAGE PUBLIC	Jean-Yves MEYNET	- Laurence VIGNETTE - André VULLIEZ - Felice LASORSA
FORÊT - AGRICULTURE EAU	Hubert DUBOULOZ	- Jean-Paul LORIDON - Louis BEL - Rémy MERMET-GRANDFIL - Jean-Claude NEPLAZ
SENTIERS	Luce PERNIER	- Pascale JACQUEMOT - Véronique PETHOUD - Véronique NEPLAZ - Jean-Marc EHRY - André VULLIEZ - Rémy MERMET-GRANDFIL - Louis BEL - Jean-Claude NEPLAZ
BULLETIN MUNICIPAL SITE INTERNET	Jean-Yves MEYNET Luce PERNIER	- Stéphanie VALLET - Laurence VIGNETTE - Sylvie LUGRIN - Benjamin COLON - Cédric JOLY
SPORT & LOISIRS	Rémy MERMET-GRANDFILLE André VULLIEZ Hubert DUBOULOZ	- Jean-Marc EHRY - Fabienne COMBET - Stéphanie VALLET - Felice LASORSA - Jean-François CÔTE - Frédéric ARRACHART - Daniel FAVRE-VICTOIRE - André JACQUEMOT - Maurice VALLET
ANCIENS COMBATTANTS	Hubert DUBOULOZ	- Felice LASORSA

- Monsieur le Maire informe le Conseil que la CCCL a prévu de remplacer les conteneurs de tri sélectif "Route d'Armo" par des semi-enterrés.  
- Monsieur le Maire propose de financer les mignardises pour le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'association des "Mots dits".

### SÉANCE DU 5 MAI 2014

### SYNDICAT DU COMTÉ D'ALLINGES : ÉLECTION D'UN DÉLÉGUÉ

A été élu comme délégué pour représenter la commune du Lyaud au Syndicat du Comté d'Allinges :

- M. Joseph DÉAGE, Maire.

### SMDEA : DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ

Monsieur Felice LASORSA, Conseiller municipal, a été élu par le Conseil Municipal pour représenter la commune du Lyaud au sein du SMDEA.

### SIDISS : DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS

Ont été élus comme délégués du Syndicat Intercommunal d'Incendie et de Secours du secteur de Thonon :

Membres titulaires :

- Hubert DUBOULOZ
- Rémy MERMET-GRANDFILLE

Membres suppléants :

- Stéphanie VALLET
- Jean-Paul LORIDON

### C.C.A.S : DÉSIGNATION DES MEMBRES

Sont nommés comme membres du CCAS :

- Joseph DÉAGE
- Hubert DUBOULOZ
- Jean-Yves MEYNET
- Luce PERNIER
- Murielle FILLON

### COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Monsieur le Maire expose qu'à la suite de l'installation du nouveau Conseil Municipal, il convient de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs, dont la durée de mandat des membres est la même que celle du Conseil Municipal.

Une liste arrêtée par le Conseil Municipal sera proposée à la Direction des Services Fiscaux de Haute-Savoie, qui procèdera à la nomination de 6 membres titulaires et 6 membres suppléants.

### SIAC : SUPPLÉANT AU MAIRE

Le Conseil Municipal désigne Monsieur Hubert DUBOULOZ comme suppléant de Monsieur le Maire au Comité du Bassin des Dranses et de l'Est Lémanique.

### CONVENTION DES CARRIÈRES CHABLAISIENNES

Monsieur le Maire fait le point sur la participation des "Carrières Chablaisiennes" aux frais d'entretien de la voirie :

- Exploitation : 18 636,20 €
- Remblaiement : 5 858,20 €

Une convention sera établie entre la Commune et les "Carrières Chablaisiennes".

### COMMUNE D'ALLINGES : OUVERTURE D'UN SITE POUR MISE EN DÉCHARGE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un site pour mise en décharge a été ouvert sur la Commune d'Allinges, à destination des professionnels.

### DEVIS : VOLETS DE LA FACADE DE LA MAIRIE

Monsieur le Maire communique au Conseil Municipal le montant du devis concernant l'installation de 6 paires de volets manquants sur la façade de la Mairie. Le montant du devis est de 5 086,80 €.

### DÉVELOPPEMENT SUR L'INTERCOMMUNALITÉ

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Constitutionnel, le 25 avril 2014, a jugé contraire à la Constitution l'article de loi sur lequel se base la décision préfectorale de rattacher Thonon à la communauté de communes des Collines du Léman.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur le Préfet de la Haute-Savoie :

- d'abandonner son projet,

- de proposer une autre solution plus conforme à la réalité de notre bassin de vie et à son développement, au SCOT du Chablais et à l'aire urbaine de l'agglomération THONON-EVIAN,
- et de maintenir la totalité des compétences des Collines du Léman et le niveau des services proposés aux habitants de notre territoire.

### TRAVAUX MICRO-CRÈCHE : AVENANT N° 01

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée l'avenant sur la rénovation du bâtiment du presbytère d'un montant de 8 333,04 € T.T.C.

### SÉANCE DU 2 JUIN 2014

### ECHANGE BOUCHET JF / COMMUNE

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que, dans le cadre de l'échange avec Monsieur BOUCHET Jean-François, la parcelle n° AE 311 est en indivision et qu'elle ne peut être incluse dans l'échange ; néanmoins elle doit faire l'objet d'une cession moyennant le prix de 1 € symbolique par les Consorts BOUCHET au profit de la Commune.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune va devoir procéder au recensement de la population du 15 janvier au 14 février 2015. Pour se faire, la Commune devra recruter trois agents recenseurs.

## Elections



### ÉLECTIONS MUNICIPALES du 23 mars 2014 Résultats - 1er tour

#### BUREAU DE VOTE UNIQUE

Département: HAUTE SAVOIE

Commune: Lyaud

Nombre de sièges à pourvoir:  
Conseil municipal: (19), au conseil communautaire: (4)

INSCRITS	1 196	Nombre de bureau de vote	1
VOTANTS	702	Participation	58,70%
EXPRIMÉS	628	Exprimés	89,46%
ABSTENTIONS	494	Abstentions	41,30%
BLANCS / NULS	74	Blancs / Nuls	10,54%

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES du 25 mai 2014 Résultats

Département: HAUTE SAVOIE  
Commune: Lyaud  
Canton: THONON-LES-BAINS-EST  
Circonscription: 5ème circonscription

#### Bureau de vote n° 0001

INSCRITS	1 189	Nombre de bureau de vote	1
VOTANTS	559	Participation	47,01%
EXPRIMÉS	533	Exprimés	95,35%
ABSTENTIONS	630	Abstentions	52,99%
BLANCS	17	Blancs	3,04%
NULS	9	Nuls	1,61%
BLANCS + NULS	26	Blancs+Nuls	4,65%

**GALLAY TV**  
Antennes Satellite - Terrestre  
Réparation TV

Tél 04 50 70 56 99  
572, route des Cruets  
74200 Le Lyaud  
francois.gallay@wanadoo.fr

Valérie & Stéphane HANRIOT

**L'Echo des Montagnes**  
HÔTEL - RESTAURANT

Chef-lieu - 74200 Armo  
Tél. 04 50 73 94 55 - www.echodesmontagnes.fr

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
Chauffage électrique - Ventilation - Bâtiments  
Industriels - Magasins - Courants Faibles - Interphones

**SARL Jérôme MACHETTO**

464 D, rue du Crêt Baron  
Lolissement Grézy - 74200 ALLINGES

Tél. 04 50 81 97 07  
Fax 04 50 73 95 61  
Port. 06 70 17 63 25



## > LE MAIRE



**Joseph DÉAGE**  
- 59 ans -  
Retraité

## > LES ADJOINTS



**Hubert DUBOULOZ**  
- 65 ans -  
Retraité



**Luce PERNIER**  
- 48 ans -  
Animatrice



**Jean-Yves MEYNET**  
- 55 ans -  
Comptable



**Murielle FILLON**  
- 50 ans -  
Secrétaire comptable

## > LES CONSEILLERS



**Louis BEL**  
- 58 ans -  
Commercial



**Fabienne COMBET**  
- 47 ans -  
Aide comptable



**Jean-François COTE**  
- 47 ans -  
Artisan cordonnier



**Pascale JACQUEMOT**  
- 61 ans -  
Retraitée



**Felice LASORSA**  
- 64 ans -  
Électricien retraité



**Sylvie LUGRIN**  
- 40 ans -  
Enseignante



**Jean-Paul LORIDON**  
- 58 ans -  
Agriculteur



**Véronique NEPLAZ**  
- 52 ans -  
Employée banque



**Rémy MERMET-GRANDFILLE**  
- 69 ans -  
Retraité



**Véronique PETHOUD**  
- 39 ans -  
Secrétaire



**Jean-Marc EHRY**  
- 59 ans -  
Directeur de site



**Stéphanie VALLET**  
- 37 ans -  
Employée administrative



**André VULLIEZ**  
- 67 ans -  
Retraité



**Laurence VIGNETTE**  
- 47 ans -  
Enseignante

## Fondue géante

Chaque année la mairie du LYAUD offre à ses habitants la traditionnelle fondue. 130 personnes ont répondu à cette invitation.



Organisée par la Commission SPORTS LOISIRS cette fondue a été réalisée de main de maître par l'incontournable Daniel FAVRE VICTOIRE.



## Concert Chant'Accord

Merci à Chant'Accord pour sa prestation du 15 février. Le public a été enchanté d'écouter à cette occasion des reprises variées de chansons françaises.



**EMC TP**

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT  
ADDUCTION D'EAU  
AMÉNAGEMENTS DE SURFACES - RÉSEAUX DIVERS

ZI Vongy - 74200 THONON  
Tél. 04 50 26 68 88 - Fax 04 50 26 42 59

Les petits ramoneurs  
qui vous apportent le bonheur !

**RAMONEUR**  
Pascal SAILLET

140, Route des Bois - LE LYAUD  
**04 50 73 90 24**

**Fillion Imprimerie**

CRÉATION IMPRESSION

04 50 26 29 13 • www.fillionimprimerie.com  
fillion.imprimerie@free.fr • 74200 ALLINGES



## Matinée nettoyage

Une quarantaine de bénévoles ont participé à la traditionnelle journée de nettoyage de printemps. Cette collecte est organisée par l'Association de Chasse et la Commune.

Beaucoup moins de déchets encombrants (ferrailles,

pneus...) ont été ramassés. C'est surtout le long des voies de circulation que l'on trouve le plus de déchets (canettes, bouteilles plastique).

La matinée s'est terminée à la salle Communale avec un repas offert par la société de chasse.



Les bénévoles

## Troc de plantes De jolies pousses pour ce printemps 2014 !

Le dimanche 27 avril 2014, la commune a accueilli le traditionnel "Troc" Plantes", organisé par Christelle MELON. Soutenue par la communauté de communes des Collines du Léman, cette manifestation a connu un vif succès et a

désormais ses habitués.

Ainsi les mains vertes étaient nombreuses pour partager bonnes astuces et échanger boutures, graines ou encore plantes en tous genres.

Rendez-vous est déjà pris pour l'automne.



## Course cycliste Grand prix des Hermones

C'est le dimanche 27 avril qu'a eu lieu le traditionnel Grand Prix cycliste des Hermones sur la commune. Comme en 2011, le club d'Evian-Vélo, à la demande du comité Départemental, a répondu présent pour que cette épreuve serve de support pour les Championnats de Haute-Savoie. Le parcours vallonné et le kilométrage correspondent parfaitement à l'organisation de ce type de journée du cyclisme.

Dès le matin, ce sont les plus jeunes : cadets, minimes et féminines qui sont venus en découdre sur des distances de 35 à 65 km.

Dans ces épreuves, le club organisateur remporte le titre en cadets avec la victoire de Lucas MEUNIER, et un podium en cadettes avec Gabriella FAVIER 3<sup>e</sup>.

L'après-midi, c'était au tour des séniors de s'affronter, sur un parcours vallonné propice à une course d'attaque. Dans la catégorie reine (1, 2 et 3), ce sont les coureurs du Team Chris Net qui trustèrent les podiums.

Evian-Vélo obtient un joli tir groupé en 3<sup>e</sup> catégorie, avec la 2<sup>e</sup> place pour Nicolas AVEZARD et la 3<sup>e</sup> avec François PONS. En Pass/Cycliste 2<sup>e</sup> place pour Romain BOUTHER.

Lors de la remise des prix, Monsieur le Maire dans son discours a remercié tous les participants, les organisateurs, les bénévoles et s'est félicité de la longévité de cette course, (c'était la 23<sup>e</sup> édition).

Un grand prix bien orchestré par le club d'Evian et les membres du comité de Haute-Savoie, facilité par la com-



mune qui avait mis à disposition les locaux et le matériel nécessaires, ce que n'a pas manqué de souligner le président André Jacquemot au terme de cette journée.

Pour clore cette journée, le Président du comité Départemental, Jean-Yves VOISIN a tenu à souligner le travail de tous les bénévoles, sans qui rien ne pourrait se faire et a lui aussi remercié la commune du LYAUD pour avoir accueilli ces Championnats 2014.

Le Président A. JACQUEMOT.





# Souvenir des déportés

Depuis 1954, la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation honore la mémoire de tous les déportés dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors la Seconde Guerre mondiale et rend hommage à leur sacrifice. Quatorze porte-drapeaux ont tenu à participer à cette cérémonie le 27 avril. Le maire Jo DÉAGE a également remercié l'école de musique pour son concours très apprécié.



# Cérémonie du 8 mai une commémoration émouvante !

En présence de Monsieur le Sous-Préfet et de Monsieur DEVILLE, maire d'Allinges, la cérémonie du 8 mai a été cette année un temps fort pour la mémoire collective.

En effet, une plaque commémorative a été inaugurée en l'honneur des anciens combattants de l'AFN, morts ou ayant servi la France en Afrique du Nord. Ce fut également un moment important pour deux anciens combattants: Edmond CHAT, décoré de la Médaille du Titre de reconnaissance de la nation et Louis DUPRAZ, décoré quant à lui de la Croix du combattant.

Un grand nombre de porte-drapeaux, d'anciens combattants et d'anonymes s'étaient réunis autour du monu-

ment aux morts pour cette commémoration importante à laquelle l'école de musique et les enfants du groupe scolaire se sont activement associés.



# Promenade des Aînés

Cette année, la promenade des Aînés s'est déroulée le 15 juin 2014.

Une belle journée chaude, ensoleillée et conviviale regroupant une soixantaine de participants pour une balade dans l'Ain et plus particulièrement en pays Bressan.

La journée a commencé par la visite guidée d'une ferme Bressane suivie d'un déjeuner typique : poulet, crème et tarte, apprécié de tous les gourmets.

Le retour dans notre beau et agréable village s'est fait en début de soirée.



# Fête de la Musique

Une magnifique soirée !

La fête de la musique au D'JOSS BAR le 20 juin fut une réussite, comme d'habitude.

Les groupes se sont enchaînés : l'Ecole de Musique, jazz, Ghost Line, R K Lés, Entremondes, et même de la musique classique avec deux morceaux de violon.

L'équipe de Jocelyne et Denis fut efficace et chaleureuse.

Merci à tous de votre présence, et à l'année prochaine !





## Ecole de musique de l'Echo du Chablais

Comme d'habitude, la cérémonie du 8 mai a été animée par les élèves de l'Echo du Chablais, sous la direction de Julien FAVRAT, prof de cuivres, solfège et musique d'ensemble.

### L'Assemblée Générale a eu lieu début mai.

Plusieurs actions ont été menées pour rapporter de l'argent à l'association qui doit rémunérer les professeurs: une tombola pour Pâques, un repas choucroute et un concours de belote en novembre.

Malgré un bilan financier qui est cette année positif, les participants ont appris que l'avenir de l'association restait très incertain.

A ce jour, l'Echo du Haut Chablais compte 18 élèves pour 4 professeurs et offre des cours de percussions, solfège, cuivres, guitare, guitare basse à des prix intéressants.

Un appel est donc lancé à la population : si vous souhaitez intégrer le bureau pour que l'association ne s'arrête pas au Lyaud, merci de vous manifester auprès de :  
Mme FAVRE-DEREZ Valérie - Tél. 04 50 73 93 11  
Mme REY Estelle - Tél. 06 19 52 03 39



## Goutte de Vie Association des donneurs de sang Armoys-Le Lyaud

### Pourquoi le don de sang est indispensable ?

Il n'existe aujourd'hui aucun produit capable de se substituer complètement au don de sang humain.  
Le don de sang est donc irremplaçable et souvent indispensable pour sauver des vies.

En France chaque jour, 8 000 dons de sang sont nécessaires, pour sauver des accidentés, mais aussi des malades qui ont besoin chaque jour de produits sanguins.  
Aucun produit artificiel ne peut aujourd'hui remplacer le sang humain.

La population vieillissant, les progrès de la médecine soignant plus facilement de nombreuses maladies, les besoins en dons de sang augmentent.

La régularité des dons est indispensable car le sang collecté a une durée de vie courte :  
- 42 jours pour les globules rouges,  
- 5 jours pour les plaquettes.

Produits	Utilité	Exemples
Globules rouges	Pallier aux hémorragies ainsi qu'aux anémies	Accidents graves, leucémies, traitements anti-cancéreux.
Plaquettes	Traitement des hémorragies et prévention des déficits en plaquettes	Leucémies, cancers, hémorragies.
Plasma	Matière première pour les soins directs et la préparation des médicaments dérivés du sang	Tétanos, hépatite, rougeole, coqueluche, oreillons, zona, varicelle, brûlures graves. Maladies du rein ou du foie. Déficits graves de la coagulation.
Globules blancs	Infections graves résistant à une antibiothérapie adaptée	Cancers, leucémies, greffe de moelle, septicémies.

Depuis 20 ans, notre association est sur le pont pour soutenir cette noble cause, pour que des vies soient sauvées. Vous pouvez être au choix acteur de cette réussite, ou simple voyeur aujourd'hui et devenir demandeur demain. L'accident ou la maladie n'arrivent pas qu'aux autres.  
Merci à tous ceux qui depuis deux décennies soutiennent notre action sans faiblir.  
Nous aurons le plaisir de vous réunir le vendredi 19 septembre, non pas pour un prélèvement, mais pour fêter cet anniversaire comme il se doit. Vous recevrez dans l'été un courrier vous précisant le lieu et l'horaire.

**Vous voulez donner votre sang ? Nous vous attendons**  
le Mercredi 22 octobre  
salle des Hermones au-dessus de la mairie du Lyaud

Le Comité de Gouttes de Vie.



## AS le Lyaud-Armoy Foot

### Les mercredis du foot

Les jeunes footballeurs de l'AS Le Lyaud-Armoy ont reçu les pros de l'ETG.

La troisième édition des "mercredis du foot dans le chablais" s'est déroulée au stade du LYAUD. Les dirigeants, entraîneurs et éducateurs ont accueilli José MARTINEZ entraîneur adjoint de l'équipe de ligue 1, accompagné d'Olivier SORLIN, capitaine de l'ETG, Cédric BARBOSA, venu en voisin et Zakariya SOULEYMANE, joueur de la réserve en CFA. Le quatuor représentant l'ETG a participé activement aux séances d'entraînement mises en place par les éducateurs du club et a remis aux jeunes, des tee-shirts, ballons, et places pour le match de ligue 1, ETG - BASTIA.



### Les U19



**1<sup>er</sup> rang :** DEVILLE Mathieu - SACHE Anthony - FALVO Thomy - FAVRAT Vincent - COTE Alexandre - LOPEZ Keziah

**2<sup>e</sup> rang :** NEPLAZ Antoine - FROSSARD Thibault - NEPLAZ Maxime - DETRAZ Clément - COMTE Jérémy - LAIGLE Tristan - MEYNET Cyril

**Joueurs absents :** DUFOUR Vincent - VERDIER Emilien - BARRIO Florian  
Entraîneur : FILLON Gilles

L'équipe des U19 dirigée par Gilles FILLON a fini troisième du classement du FAIR-PLAY dans sa catégorie et a été invitée à une soirée des récompenses le jeudi 3 juillet.

### Tournoi de Pentecôte





Fin mars 2014, le ski club boucle sa 6<sup>e</sup> saison déjà, oui déjà car le temps, nous ne l'avons pas vu passer. Les saisons se sont succédées, en amenant chaque fois une évolution et des nouveautés, qui ont contribué à la progression et à l'implantation du club dans le paysage nordique.

Aujourd'hui on peut dire que Chablais Nordic a trouvé sa place dans la hiérarchie des grands clubs du Comité du Mont-Blanc, et se fait de plus en plus remarquer sur la scène nationale.

## PETITE RÉTROSPECTIVE entre décembre 2008 et fin mars 2014

En décembre 2008, une équipe de mordus de ski de fond, se lance dans l'aventure, sans garantie que l'association qu'ils venaient de mettre sur pied basée sur la commune du Lyaud, allait tenir debout longtemps.

### Les effectifs :

La 1<sup>ère</sup> saison, le club compte 65 adhérents, principalement orientés vers la compétition.

La 6<sup>e</sup> année, dans ses rangs plus de 100 inscrits, enfants et adultes, compétiteurs et skieurs loisir.

### L'encadrement :

Au début il est assuré par le coach Franck LAZARETH, titulaire d'un Brevet d'Etat, aidé par une équipe de bénévoles, skieurs confirmés.

Pour la 6<sup>e</sup> saison, Olivier GOUDARD, titulaire lui aussi d'un Brevet d'Etat, a renforcé l'équipe existante, composée d'un Entraîneur Fédéral - Philippe DENNEULIN, de deux Moniteurs Fédéraux de niveau 2, Frédéric BENEDE (spécialisé en biathlon) et Alex ETTWILLER (en formation d'Entraîneur Fédéral), d'une stagiaire en formation de BE, Marie DENNEULIN et de bénévoles qui continuent à apporter leur soutien lors des entraînements.

### Nos sportifs :

Les enfants du groupe foyer.

Les jeunes et les adultes orientés vers la compétition (certains ont fait ou font partie du haut niveau).

Les jeunes et les adultes orientés vers la pratique loisir.

### Nos partenaires :

Privés, ils nous suivent dans la majorité depuis le début, certains sont partis, de nouveaux nous ont rejoints, Publics, ils nous manifestent d'une année à l'autre un soutien financier et logistique nécessaires.

### Les couleurs du club :

Les couleurs d'origine sont restées les mêmes, mais les tenues ont été complétées et modifiées pour être plus techniques et plus adaptées à la pratique du ski de fond.

### Les sites d'entraînement :

La Panthiaz à la Chapelle d'Abondance, avec un local gracieusement mis à disposition par la commune, en attendant la construction d'un foyer nordique.

Le foyer des Moises à Habère Poche, agrandi et refait à neuf, qui nous accueille très chaleureusement depuis 6 ans.

### Les bénévoles :

L'engagement et l'investissement de la 1<sup>ère</sup> saison, se reconduisent d'une année à l'autre, basés sur la convivialité et le partage. Heureusement que les bénévoles ne calculent pas leur temps à faire vivre le club !

### Les manifestations :

Sportives, comme la Mini Coupe et le Km Nordique la 1<sup>ère</sup> saison aux Moises, en passant par une Mini Coupe Biathlon, et aujourd'hui un Grand Prix à la Chapelle d'Abondance, bien inscrit dans le calendrier régional, un Grand Prix biathlon pour les minimes et toujours la Mini Coupe aux Moises.

Non sportives, comme la Bourse aux skis, la participation au Forum des sports, le Festinordic, la Foire de Crête.

### Moyens de communication :

- La plaquette publicitaire depuis la 1<sup>ère</sup> année.
- Le site internet : [www.chablaisnordic.com](http://www.chablaisnordic.com).
- Le journal du club.
- La presse locale.

### Disciplines pratiquées :

- Le ski de fond.
- Le biathlon.
- Le ski roue.



## PETIT RÉSUMÉ DE LA SAISON ÉCOULÉE

La saison démarre au 1<sup>er</sup> décembre avec l'arrivée de la neige et se termine selon le calendrier nordique à la fin du mois de mars.

Les coureurs de Chablais Nordic ont pris le départ sur des nombreuses compétitions :

- Des championnats nationaux (minimes, cadets, jeunes).
- Des challenges et circuits nationaux (cadets et jeunes).
- Des Grands Prix (de benjamins à seniors)
- Des courses populaires de moyenne et longue distances (nationales et internationales).
- Des rencontres inter foyers, des Minis Coupes et la Finale des foyers nordiques du département, pour les plus jeunes.

### Les moments forts

- Jeux Mondiaux des Transplantés Participation à l'encadrement en janvier pour l'épreuve de biathlon à la Chapelle d'Abondance.
- Rassemblement national des Minimes aux Contamines Montjoie en fond et en biathlon où le club se classe 2<sup>e</sup> meilleur club national. Camille BENEDE monte sur la plus haute marche chez les filles et Paul FONTAINE à la 3<sup>e</sup> place chez les garçons. Sixtine VOISIN, après une interruption d'un an pour blessure, se classe 65<sup>e</sup> avec un très bon tir de 9/10 et Zian BAUDRAND 76<sup>e</sup> minime1 en ski de fond.
- Championnats de France des Clubs dans le Jura à Lajoux, où le club est représenté par deux équipes. Une masculine composée de Paul FONTAINE, Théo PETIT JEAN, Hugo ARRACHART et Sébastien BAUDRAND.

Une équipe mixte avec Camille BENEDE, Bertrand COFFY, Thomas VOISIN et Thierry ADAM. Au classement général le club occupera la 16<sup>e</sup> place.

- Grand Prix Chablais Nordic et le Biathlon Minimes à la Chapelle d'Abondance.
- Mini Coupe aux Moises.
- Finale des foyers.

Hugo ARRACHART a vécu sa 2<sup>e</sup> année dans l'équipe des jeunes du Comité du Mont-Blanc et a porté les couleurs du club sur des circuits nationaux.

Il a été rejoint par Théo PETIT JEAN et Bertrand COFFY, nos deux cadets de la Vallée d'Abondance. Derrière eux une véritable pépinière de jeunes poursuit la progression en technique de ski, vers de belles perspectives sportives tout en s'amusant.

La section d'adultes, menée d'une main de maître par Philippe DENNEULIN, a compté cette saison 21 personnes. Un exemple de rapprochement réussi entre le Bas Chablais citadin, la Vallée Verte et la Vallée d'Abondance pour le plus grand plaisir de pratiquer le ski le fond et le biathlon en compétition et en loisir.

Bonne chance à tous pour la réalisation de vos objectifs ! Pour la 7<sup>e</sup> saison, venez nous rejoindre en famille pour découvrir et partager en toute convivialité le ski de fond et le biathlon.

Pour nous contacter :  
[chablaisnordic@orange.fr](mailto:chablaisnordic@orange.fr) ou [www.chablaisnordic.com](http://www.chablaisnordic.com)

Le Président





# Tennis club

L'objectif de l'association est de proposer, d'une part des cours collectifs aux enfants qui le désirent et d'autre part l'accès au terrain pour tous ceux qui souhaitent jouer au tennis.

En parallèle des cours menés le mercredi et le jeudi pour un total de 38 jeunes répartis dans 7 groupes, plusieurs journées destinées aux enfants et aux adhérents ont été réalisées au cours de ce premier semestre :

- Après-midi dédié aux enfants de l'école de tennis, le mercredi 25 juin 2014.
- Tournoi en match par équipe de 4 réalisé sur 3 week-ends concernant 16 jeunes de 8 à 15 ans.
- "Tournoi salade" ouvert à tous, le dimanche 22 juin 2014.

Après la pause estivale, avec des stages de tennis organisés, les cours de tennis reprendront le mercredi 3 septembre 2014. Pour les inscriptions, 3 possibilités :

- le mercredi 27 août 2014, en salle de Mairie, de 18 h à 19 h 30
- par mail : [gdtennis@hotmail.fr](mailto:gdtennis@hotmail.fr).
- par téléphone : 06 10 97 43 93

Une Assemblée Générale du Tennis Club du Lyaud se tiendra au mois d'octobre 2014 afin de faire un bilan de l'année écoulée et de se projeter sur les prochaines saisons.

Tous ceux qui veulent venir pratiquer le tennis et participer au développement de cette association sont les bienvenus.

Guillaume Dupraz



# Foyer Rural Armoy-Le Lyaud FÊTE SES 20 ANS

Beau succès pour le Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud qui compte cette année plus de 270 adhérents répartis sur les 21 activités proposées.

Certaines activités touchent à leur fin comme l'atelier Théâtre qui nous a proposé un très joli spectacle où nous avons pu découvrir de nouveaux talents. Belle représentation qui a ravi l'assemblée !!

La saison prochaine se prépare activement avec la recherche d'activités nouvelles.

La brochure sera disponible et distribuée courant août. Cette année aura lieu le vingtième anniversaire de l'exposition artisanale d'automne sur le thème "La rue en fête".

Cette manifestation permet aux artisans locaux de proposer et d'exposer des objets de leur propre fabrication. Nous vous attendons nombreux !

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact avec le Foyer en vous présentant à la permanence le mardi de 9 h à 12 h à la mairie d'Armoy ou par téléphone au 06 51 13 72 36 (pendant la permanence) ou par mail à l'adresse suivante : [foyer.armoy.lelyaud@gmail.com](mailto:foyer.armoy.lelyaud@gmail.com)



# Association des Parents d'Élèves

L'APE est composée d'une équipe de 16 bénévoles dynamiques et motivés et d'une dizaine de parents aidant ponctuellement.

Les fonds récoltés ont permis de financer les activités extrascolaires des élèves, notamment, en maternelle : bus pour le village des Flottins à Evian, musée de l'eau à Nyon, journée au Delta de la Dranse, pique-nique à St-Disdille, Ecomusée de la pêche à Thonon, visite du Château d'Avully, Découverte du Pré Curieux, intervenants à l'école.

En primaire : 3 séances de cinéma dans le cadre du projet "école et cinéma", ski de fond, voile, raquettes, visite du site de l'abbaye d'Aulps, spectacle à la MAL, goûter du cross, musée paysan de Viuz en Sallaz, musée de Mieussy, sortie à Arbusigny.

Les dernières manifestations : vente des menus lasagnes fin mars (environ 800 sur les 2 communes), vente de fleurs et vide-greniers le 11 mai, kermesse le 28 juin se sont déroulés avec un succès encourageant.

Merci aux municipalités du Lyaud et d'Armoy pour leur soutien, à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont participé à nos événements.

Rendez-vous est donné à la rentrée de septembre pour l'élection du nouveau bureau.

**Toute nouvelle participation est toujours bienvenue !**

Sur la photo : quelques membres de l'équipe 2013-2014 : Emilie BON, Céline ERBA DESBIOLLES, Aurore GUYON (trésorière), Stéphanie VALLET (présidente), Frédéric ANTONIOL (vice président), Yves LAURENT (vice secrétaire), Corinne COUEDEL (vice trésorière), Florence BALLIN.

Autres membres de l'équipe, absents sur la photo : Myriam MOREL CHEVILLET (secrétaire), Corinne DEROUSSEN, Gaël PLANCHAMP, Céline RAMUZ, Maria LAFERTE, Sophie SIMOND, Karine FRAIOLI, David V.



**BIOENERGIE**

.Géothermie .Aérothermie  
.Solaire .Photovoltaïque

300 route des Blaves - 74200 Allinges  
Tél. 06 08 92 27 64 - Fax 04 50 72 75 38  
[bioenergie74@orange.fr](mailto:bioenergie74@orange.fr) - [www.bioenergie74.com](http://www.bioenergie74.com)

**PETITJEAN**

Christophe SARL  
Ferblanterie  
Cuivrie

247, chemin des Chénys - 74200 Le Lyaud  
Tél. 04 50 73 99 68 - Fax 04 50 81 03 91 - Port 06 08 82 60 14  
Site: 443 522 511 020 15

**B C MENUISERIE - AGENCEMENT**  
**RÉNOV' CHARPENTE - ESCALIER**  
artisan  
**Bruno COUEDEL**  
Services en Particularité Spéciale Entreprises

165 ch. des Jardins - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 71 60 39 - Fax 04 50 71 94 45  
[bruno-couedel@wanadoo.fr](mailto:bruno-couedel@wanadoo.fr)

ZI VONGY 74200 THONON  
T 04 50 71 54 17  
mcm55@wanadoo.fr

LES PLAGNES 74360 LA CHAPELLE  
T 04 50 73 51 38  
F 04 50 73 51 09

**MCM**  
TRAVAUX PUBLICS • GÉNIE CIVIL • VRD

**FINÉLEC**  
ELECTRICITE

INSTALLATIONS - DÉPANNAGES - SERVICES  
**SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ**

29, rue de la Mairie - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93  
[finelec.74@wanadoo.fr](mailto:finelec.74@wanadoo.fr)

*Pompes Funèbres Chablaisiennes*  
MERCIER

SALONS FUNÉRAIRES • SALLE DE CÉRÉMONIES  
INHUMATION - CRÉMATIION • MARBRERIE

AGENCES  
THONON-LES-BAINS - 2, rue Charles-Buet  
EVIAN - 3, avenue d'Abondance

04 50 26 53 04 - 06 08 57 16 90  
[pfch@wanadoo.fr](mailto:pfch@wanadoo.fr)  
[pompesfunebreschablaisiennes.com](http://pompesfunebreschablaisiennes.com)



## 20 ans après...

Les "Mots Dits" ont fêté les 20 ans de la troupe en jouant "Avec vue sur la rue" de Jean-Pierre AUDIER devant un public toujours fidèle et nombreux.

Un grand merci à la Municipalité du Lyaud pour le pot d'anniversaire et à l'association St-Nicolas pour le prêt de la salle paroissiale.

*Rendez-vous dans 20 ans !...  
mais à l'année prochaine quand même !*



## Débroussaillage du Cez

Les travaux de débroussaillage du Cez ont été effectués par l'association d'insertion professionnelle "Le Lien", dirigée par Claudine NEPLAZ.



## Trois Partieux



## Lotissement des Hermones

Depuis ce printemps, le lotissement des Hermones est protégé par une glissière de sécurité financée par le Département.



## Travaux des Cruets



## Travaux de la rue du Centre - Mairie



## Travaux de la crèche



## Travaux des employés communaux





# Tilleul de Trossy

Le tilleul de TROSSY, dit le "GULLY" a été abattu. Il y a quelques années, il avait été déjà élagué dans l'espoir de prolonger sa vie. Mais depuis 2013, il a totalement séché au grand désespoir des habitants de la commune. C'était l'emblème du village.

Le maire Jo DÉAGE a dû faire une demande aux services des Monuments Historiques : ce tilleul, planté en 1598 au moment de la promulgation de l'Edit de NANTES avait été classé parmi "les sites et monuments naturels de caractère artistique" le 14 juin 1909. Il avait six mètres de circonférence, mais notre atmosphère de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle a eu raison de ses dernières forces.



# Tilleul du bicentenaire

Suite aux travaux d'aménagement de la crèche, le tilleul planté en 1989, à l'occasion du bicentenaire de la Révolution française, a été déplacé au stade Marcel DUBOULOZ. Replanté courant mai, il semble apprécier son nouvel emplacement.



JO DÉAGE, maire du LYAUD et Gaston COTE Vice-président des anciens combattants AFN ont remis à THONON le drapeau de l'association des prisonniers de guerre section de THONON. Ce drapeau était détenu par Marcel DUBOULOZ le dernier prisonnier de guerre de la commune, décédé à 101 ans. Il rejoindra les drapeaux que THONON possède et sera exposé dans une vitrine de la mairie, lorsque la partie restituée par le tribunal sera restaurée.

# Transports en commun

**BUS (ligne régulière SAT) DU LUNDI AU VENDREDI**

**Départ du Lyaud, abribus du Champ Dunant à 9 h 10**

**Arrivée à Thonon, Place des Arts à 9 h 25**

**Départ de Thonon, Place des Arts à 11 h 30**

**Arrivée au Lyaud, abribus du Champ Dunant à 11 h 45**

ossature bois  
charpente  
couverture

**FAVRAT**  
construction bois

particuliers  
entreprises  
collectivités

Ensemble, construisons l'avenir

84, route du Lac - 74550 ORCIER - Tél. 04 50 73 91 23 - info@favrat.fr  
www.favrat.fr

**PEINTURE & DÉCORATION**

**DEGENÈVE**  
Christian

REVÊTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD  
Tél. 04 50 70 55 95 - Fax 04 50 70 55 96

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE  
HORTICULTURE GÉNÉRALE  
FLEURISTE DÉCORATEUR

**AGNAIRE**

20, av. des Allinges  
74200 THONON  
Tél. 04 50 71 18 95 - Fax 04 50 71 64 98

TERRASSEMENT • PAVAGE • DALLAGE • BORDURE  
DÉBROUSSAILLAGE • BROYAGE DE VÉGÉTAUX  
REMISE EN ÉTAT DE TERRAIN

électricité générale  
tous travaux de terrassement  
le spécialiste de l'éclairage public  
et des transformateurs

**sarl ÉLECTRICITÉ**  
**& TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE**

Le Seytroux - 74470 LULLIN  
Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

**Poncy**  
**Clim**  
Energies nouvelles

CLIMATISATION RÉVERSIBLE  
AÉROTHERMIE - GÉOTHERMIE  
POMPES À CHALEUR - VENTILATION DOUBLE FLUX

600 B, route des Blaves 74200 Allinges  
Port. : 06 20 24 25 97  
Tél. : 04 57 43 50 24  
E-Mail : thierry@poncyclim.com

**Allianz**

**Frédéric ARRACHART**

Toutes assurances et placements

10, square Aristide Briand  
74200 Thonon  
Tél. 04 50 71 29 92  
Fax 04 50 71 93 87

1200, route de Noyer  
74200 Allinges  
Tél. 04 50 73 94 67  
frederic.arrachart@agents.allianz.fr



Les CM2 Ils quittent l'école primaire pour le Collège



Bonne chance à tous !

Sortie scolaire



Sortie des CE2/CM1 à l'Abbaye de St-Jean d'Aulps en mai, financée par l'APE.

**TAXI EVASION** Transport médical assis agréé toutes caisses d'assurances  
7/7 JOURS  
TOUTES DISTANCES  
Gares, aéroports, stations, calls, transports privés et médicaux  
Pierre DETRY 06 18 64 32 83 pierre.detry@wanadoo.fr - 74200 Le Lyaud

**RESTEZ AUTONOME À VOTRE DOMICILE**  
Vous avez besoin d'aide pour votre toilette, vos repas, vos tâches ménagères...  
Adhap Services\* est là pour vous aider tous les jours de l'année.  
Permanence téléphonique 7 jours sur 7, 24h/24  
Tél. 04 50 71 34 82  
33, Avenue des vallées - 74200 THONON  
Intervention sur le Chablais et le Bassin Genevois. La présence d'un professionnel, ce change tout... Agencement qualité professionnelle

**ISOMENUISERIE**  
Philippe SAMOYEAU  
213, rue de Cornillat - Z.I. Les Bracots  
74890 BONS-EN-CHABLAIS  
Tél. 04 50 17 00 73 • Fax 04 50 17 00 77  
E-mail : isomenuiserie@wanadoo.fr

**PARTNER CHAUFFAGE**  
DÉPANNAGE "ÉNERGIES RENOUVELABLES" INSTALLATION  
CONTRAT D'ENTRETIEN CHAUDIÈRES FIOUL - GAZ  
74500 LARRINGES 04 50 70 58 81  
partner.chauffage@orange.fr

**MÊCHOU DES SAVOIE**  
Traiteur à domicile  
• Réceptions  
• Mariages  
• Baptêmes  
• Anniversaires  
• Repas d'entreprise...  
Vincent Meunier 74200 Le Lyaud  
Tél. 04 50 70 96 49  
Port : 06 11 87 74 63

**ACCOMPAGNEMENT SPORTIF À DOMICILE**  
Nadine Sylvand  
250, rue du Sanjhon - 74200 Le Lyaud  
04 50 73 98 49 - 06 09 05 20 89  
nadine.sylvand023@orange.fr  
www.nadinesylvand.com



## Les Vouas du Lyaud SE RACONTENT...LE 12 JUILLET

Venez découvrir les vouas du Lyaud de façon insolite en combinant la découverte de notre patrimoine naturel avec des haltes contées. A l'heure du repas, les participants partageront un pique-nique tiré du sac agrémenté de lectures proposées par la compagnie théâtrale Atheca et les aînés des Collines du Léman. Cet événement est proposé dans le cadre des rendez-vous Geopark 2014 et du projet culturel "Au fil de l'eau".

Nombre de places limité – inscription indispensable aux Collines du Léman (04 50 72 01 04)  
RDV à 10 h 30 au parking des vouas du Lyaud (chemin des Gaydons).  
Animation dès 7 ans – Prévoir un pique-nique tiré du sac.



## Animations de l'été

### Samedi 28 juin - Festival des jeux

de 14 h à 18 h au stade communal d'Orcier  
Gratuit et ouvert à tous  
Jeux pour les tout-petits, jeux sportifs, jeux surdimensionnés, jeux de société

### Mardi 1<sup>er</sup> juillet - Cinéma de plein air

Moi, Moche et Méchant 2  
Dès 6 ans - accès libre  
Début du film à la nuit tombée - site de l'Aérospatiale (Allinges)  
Proposé par l'Action Jeunesse des Collines du Léman

### Du 6 au 12 juillet - Les pique-niques littéraires

A Allinges, Cervens, Le Lyaud et Orcier  
Dès 4 ans - accès libre sur inscription aux Collines du Léman 04 50 72 01 04  
Plus d'infos : [www.lescollinesduleman.fr](http://www.lescollinesduleman.fr)

### Vendredi 11 juillet - Les Collines du Léman à l'honneur lors des Nocturnes Chablaisiennes

Au cœur du Geopark, un territoire à (re)découvrir  
Petit marché gourmand – Place des arts à Thonon dès 18 h

**Dimanche 28 septembre - 3<sup>e</sup> Bourse Petite Enfance**  
A partir de 9 h – Perrignier (salle du stade)

### Dimanche 12 octobre - Troc'Plantes

Venez échanger vos plants, boutures et autres graines sans dépenser un centime...  
de 10 h à 12 h – Le Lyaud (Place du Champ Dunant)

### Du 22 au 30 novembre

**Semaine Européenne de la Réduction des Déchets**  
sur tout le territoire intercommunal : ateliers de sensibilisation, formation compostage, animations enfants...



## Tous à vélo à Armoy LE 21 SEPTEMBRE

Au départ du stade des Pins (Armoy), la 9<sup>e</sup> randonnée cycliste La Chablaisienne, permettra à tous de (re)découvrir la diversité des paysages chablaisiens. Au programme de cette journée : pas de chrono, pas de classement, le plaisir du vélo tout simplement.

Proposée par l'association des Cyclo Randonneurs Thononais, le club VTT Léman de Bons-en-Chablais et la communauté de communes des Collines du Léman, La Chablaisienne s'élancera pour la première fois d'Armoy. Huit circuits de longueur et de difficultés variables seront tracés (5 parcours sur route et 3 circuits VTT). Les parcours famille permettront notamment aux plus jeunes de participer.

Consultez le profil et l'itinéraire détaillé de chaque parcours sur [www.lescollinesduleman.fr](http://www.lescollinesduleman.fr)



## Succès de la rencontre de Danse

Le 5 avril dernier, l'action jeunesse des Collines du Léman a proposé au Lyaud la 2<sup>e</sup> édition de son festival "Les Collines en mouvement". Tout au long de la journée, une centaine de personnes a participé à la fête.

"Cette journée avait pour vocation de faire se rencontrer grâce à la danse différentes cultures, ainsi que différentes générations" explique Joseph DÉAGE, président des Collines du Léman depuis le 14 avril dernier. Flamenco, country, capoeira, danse orientale, théâtre d'impro, zumba, street dance, graff... Les différentes activités étaient proposées bénévolement, en initiation comme en démonstrations, par des professeurs officiant sur le territoire intercommunal.

En fin de journée, 70 personnes ont partagé un repas. Au menu, des spécialités du Cap Vert.



## Joseph Déage, président des Collines du Léman

Joseph DÉAGE a été élu président de la communauté de communes à l'occasion de la première réunion du nouveau conseil communautaire le 14 avril dernier. Au bureau communautaire, il est entouré de 6 vice-présidents :

- > 1<sup>er</sup> vice-président, en charge des Finances et des Ressources Humaines : François DEVILLE
- > 2<sup>e</sup> vice-président, en charge de l'Environnement et de l'Urbanisme : Gil THOMAS
- > 3<sup>e</sup> vice-président, en charge du Développement territorial : Claude MANILLIER
- > 4<sup>e</sup> vice-président, en charge de la Petite Enfance, de la Jeunesse et de l'Action sociale : Thérèse BAUD
- > 5<sup>e</sup> vice-président, en charge de l'Assainissement : Lucien CHESSEL
- > 6<sup>e</sup> vice-président, en charge de l'Animation et du Rayonnement culturel : Anne-Marie PEILLEX



## ..... INFOS PRATIQUES .....

### Communauté de communes des Collines du Léman

Place de la Mairie - Perrignier - 04 50 72 01 04  
[www.cc-collinesduleman.fr](http://www.cc-collinesduleman.fr)  
Heures d'ouverture au public : lundi 9 h-12 h / 14 h-18 h 30  
du mardi au jeudi 9 h-12 h / 14 h-17 h  
vendredi 9 h-17 h sans interruption

### La crèche intercommunale

Site de l'Aérospatiale à Allinges - 04 50 26 42 24

### Le Centre de loisirs intercommunal

Site de l'Aérospatiale à Allinges - 04 50 72 94 36  
Permanences d'inscriptions : les mardis de 17 h à 19 h,  
les mercredis de 14 h à 18 h, les vendredis de 17 h à 19 h  
et les samedis de 10 h à 12 h

Retrouvez toute l'actualité des Collines du Léman  
sur [www.cc-collinesduleman.fr](http://www.cc-collinesduleman.fr)

### Le Relais Assistants Maternels des Collines du Léman

- permanences téléphoniques au 04 50 72 01 04  
les lundis et jeudis de 14 h à 16 h  
et le vendredi de 9 h à 11 h
- accueil personnalisé les lundis de 16 h à 18 h 30  
et les mardis de 8 h 30 à 12 h  
(sur rendez-vous uniquement au 04 50 72 01 04)
- Ateliers d'éveil les mardis et jeudis de 9 h à 11 h  
à l'Aérospatiale (route de Commelinges à Allinges)

### La déchetterie intercommunale - 04 50 73 98 59

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h  
et de 13 h 30 à 18 h  
Samedi : de 8 h 30 à 18 h 30 sans interruption

### Contact :

Cédric JOLY  
Chargé de Communication  
04 50 72 01 04  
[cedric.joly@cc-collinesduleman.fr](mailto:cedric.joly@cc-collinesduleman.fr)



# Stationnement dans le village

Une nouvelle aire de stationnement a été aménagée devant le groupe scolaire offrant une quinzaine de places supplémentaires, pour le confort des usagers présents aux horaires de l'école mais aussi de tous les autres se rendant au centre du village, lors des diverses manifestations. Il est trop souvent constaté aux abords de l'école mais aussi dans les rues du centre du village et alentours des véhicules gênants mal stationnés et risquant chaque jour de provoquer des accrochages. Nous comptons sur la civilité, la responsabilité et la prise de conscience de chacun pour éviter de se garer sur les trottoirs, au milieu des ronds-points ou encore carrément sur la route, et ce, pour des raisons évidentes de sécurité !



# Sécurité le long des routes

Lorsqu'il neige abondamment, les haies mal taillées ont tendance à pencher sur les bords de chaussées, ce qui rend la circulation dangereuse.

Nous demandons aux propriétaires de haies (tuyas, lauriers,...) le long de la voirie, de les tailler régulièrement. Merci de votre compréhension.

# Conseil Insertion Professionnelle

## PERMANENCE

Vous êtes à la recherche d'un emploi ou d'une formation ?  
 Vous avez besoin d'une qualification ?  
 Vous désirez changer d'orientation, travailler un projet professionnel ?  
 Vous ne savez pas comment faire ?  
 Quelle démarche entreprendre ?

Prendre rendez-vous  
 au secrétariat de la Mairie  
 04 50 73 90 51

Elisabeth GAILLEPAND  
 Conseillère en Insertion Professionnelle

sarl Les Enfants de Jean-Pierre FILLON  
 CHAUFFAGE - SANITAIRE (VMC - ASPIRATION CENTRALISÉE - CLIMATISATION)  
 Tél. 04 50 73 90 43 - Fax 04 50 73 97 60  
 les-enfants-de-jean-pierre-fillon@wanadoo.fr

**SAV GAZdéfi** DÉPANNAGE - ENTRETIEN D'APPAREILS A GAZ ET A FUEL  
 Tél. 04 50 39 45 71

289, route des Blaves - Noyer - 74200 ALLINGES

**DOMIAL** Electroménager, image et son  
**DÉPANN'MÉNAGER**  
 Laurent PELLIEUX  
 94, rue du Sanjhon  
 74200 LE LYAUD  
 Tél. 04 50 73 99 94  
 pellieux.l@wanadoo.fr

**S.A. MARGAIRAZ**  
 VITRERIE - MIROITERIE - MENUISERIE ALUMINIUM - ENERGIE SOLAIRE  
 13, ch. des Drébines - Tully  
 74200 THONON-LES-BAINS  
 Tél. 04 50 71 43 98  
 Fax 04 50 71 86 93  
 thonon@margairaz.com  
 www.margairaz.com

**BEL & MORAND T.P.**  
 403 E, route de la Gare  
 Z.I. MÉSINGES  
 74200 ALLINGES  
 Tél. 04 50 17 08 00 • Fax 04 50 17 08 01

**G. DUBOULOZ**  
 1 ENSEIGNE - 2 MAGASINS  
**Le Bricolage** Magasin Avenue Jules Ferry  
 74200 THONON  
 Tél. 04 50 71 14 65  
 Fax. 04 50 71 14 28  
**La Décoration** Magasin ZAC du Larry  
 74200 MARIN  
 Tél. 04 50 71 36 92  
 Fax. 04 50 70 27 81  
 www.dubouloz.net

Marie-Jo GUIGNARD  
 388, avenue de Thonon - Noyer - 74200 Allinges  
**Matériel médical**  
**Oxygénothérapie - Orthopédie**  
 (Bas de contention - ceintures...)  
 Location - Livraison à domicile - Vente  
**forumsanté** Tél. 04 50 70 51 93  
 Fax 04 50 73 93 97

# COMPTES RENDUS DU SIVOM

## SÉANCE DU 16 JANVIER 2014

### Indemnité de Conseil allouée aux Comptables du Trésor : Changement de Comptable du Trésor.

Le Comité Syndical accepte de consentir l'indemnité de Conseil à Madame Yolande MOUGENOT, Receveur Syndical de la Trésorerie de Thonon-les-Bains, pour la mandature 2008/2014 restante ;

### Contribution à la Caisse Mutuelle de Prévoyance des Collectivités Territoriales

Le Comité Syndical décide d'allouer une contribution d'un montant de 156,00 € à la Caisse Mutuelle de Prévoyance du Personnel des Collectivités Territoriales, afin de participer aux prestations à caractère social.

### PASS 74 du CDG 74 : Renouvellement de l'adhésion

Le Comité Syndical approuve la proposition d'adhésion de la collectivité au PASS 74 pour l'attribution des aides à compter du 1<sup>er</sup> février 2014, précise que les bénéficiaires de ces prestations seront les agents de la collectivité relevant des catégories suivantes :

- personnel permanent, titulaire et stagiaire,
- personnel non titulaire occupant un emploi depuis au moins 2 mois,
- personnel contractuel recruté pour une durée supérieure à 3 mois.

Et, autorise le Président, à signer la convention d'adhésion au PASS 74 avec le CDG 74 et PUBLISERVICES.

### Création d'emplois saisonniers pour la période estivale du 1<sup>er</sup> Juin au 31 Août 2014

Le Comité Syndical décide de la création d'emplois saisonniers, à temps complet, pour une période déterminée allant du 1<sup>er</sup> juin au 31 août 2014 et autorise Monsieur le Président à signer le ou les contrat(s) de travail ainsi que les pièces pouvant s'y rapporter.

### Contrat Accompagnement pour l'emploi :

#### Modification du nombre d'heures hebdomadaire

Le Comité Syndical décide d'augmenter le nombre d'heures hebdomadaire du "Contrat Accompagnement dans l'emploi", précise que ce contrat sera d'une durée initiale d'un an renouvelable expressément, dans la limite de 5 ans, après renouvellement de la convention, et précise que la durée du travail est fixée à 24 heures hebdomadaire.

## SÉANCE DU 14 FÉVRIER 2014

### Compte de Gestion 2013 - Adoption

Le Comité Syndical déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2013, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

### Compte Administratif 2013 - Adoption

Compte Administratif	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		5.063,88	42.306,56		42.306,56	5.063,88
Opérations de l'exercice	679.157,06	933.863,06	415.984,45	342.251,00	1.137.448,07	1.271.177,94
TOTAUX	679.157,06	938.926,94	458.290,01	342.251,00	1.179.754,03	1.276.241,82
Résultats de Clôture		259.769,88	-116.040,01			143.729,87

Le Comité Syndical arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

### Affectation des résultats du Compte Administratif 2013

Le Comité Syndical décide d'affecter le résultat de fonctionnement

de l'exercice 2013 comme suit :

- 82 309,88 € en section de fonctionnement à l'article 002 (Résultat de fonctionnement reporté)
- 177 460,00 € en section d'investissement à l'article 1068 (Excédents de fonctionnement)
- et le déficit d'investissement de l'exercice 2013 soit 116 040,01 € en section d'investissement à l'article 001 (Déficit d'investissement reporté).

### Budget Primitif 2014 : Adoption

Le Comité Syndical, adopte le budget Primitif du Syndicat Intercommunal, pour l'exercice 2014, comme suit :

#### > Section de fonctionnement :

En recettes : 827 440,00 Euros  
 En dépenses : 827 440,00 Euros

#### > Section d'investissement :

En recettes : 383 006,00 Euros  
 En dépenses : 383 006,00 Euros

### Création d'un poste d'Adjoint Technique Territorial Stagiaire de 2<sup>e</sup> Classe, à temps non complet

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, de créer un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>e</sup> classe, stagiaire, à temps non complet, à compter du 1<sup>er</sup> mars 2014, selon les conditions suivantes :

Durée hebdomadaire de travail : 17,50 heures

Soit une durée mensuelle moyenne de : 75,83 heures.

### Convention entre le SIVOM ARMOY-LE LYAUD et l'Association de Football Le Lyaud-Armoiy :

Le Comité Syndical accepte de mettre la salle de motricité du Groupe Scolaire à la disposition de l'Association de Football LE LYAUD-ARMOY pour la période hivernale 2014, les jeudis soir à partir de 17 heures et fixe une participation aux frais de 1,75 € l'heure.

## SÉANCE DU 10 AVRIL 2014

### Election du Président et du Vice-Président

Monsieur Daniel CHAUSSÉE a été proclamé Président à l'unanimité, et a été immédiatement installé.

Monsieur Joseph DÉAGE ayant obtenu la majorité, a été proclamé Vice-président et a été immédiatement installé.

Madame Thérèse COCHARD, a été nommée, secrétaire de séance.

### Nomination d'un mandataire pour les Régies de Recettes Cantine Scolaire et Garde-Périscolaire.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, accepte de nommer Madame Thérèse CETTOUR-BARON, mandataire pour les régies de Recettes de Cantine Scolaire et de Garde-Périscolaire ;

### Indemnité du Président et du Vice-Président du Syndicat ARMOY-LE LYAUD

Le Comité Syndical, fixe les indemnités mensuelles de fonction du Président et du Vice-Président comme suit :

Daniel CHAUSSÉE : 463,77 €

Joseph DÉAGE : 176,76 €

### Indemnité de Conseil allouée aux Comptables du Trésor pour la mandature 2008/2014.

Le Comité Syndical, accepte de consentir l'indemnité de Conseil à Madame Yolande MOUGENOT, Receveur Syndical de la Trésorerie de Thonon-Les-Bains, pour la mandature 2014/2020.



## Hauteur des plantations

Une distance minimale de 0,50 m, de la limite séparatrice pour les plantations (de basse tige) ne dépassant pas 2 mètres.

Une distance de 2 mètres minimum de la ligne séparatrice pour les arbres (dit de haute tige) destinés à dépasser 2 mètres de hauteur.

La distance se mesure à partir du milieu du tronc de l'arbre.

La hauteur se mesure à partir du niveau du sol où est implanté l'arbre jusqu'à la pointe.

### En présence d'un mur :

Les arbres, arbustes et arbrisseaux de toutes espèces peuvent être plantés en espalier de chaque côté du mur séparatif sans que l'on soit tenu d'observer aucune distance mais ne pourront dépasser la crête du mur.

Toutes plantations ne respectant pas ces distances peuvent être soumises à une demande d'élagage ou d'arrachage de la part de votre voisin.

Ces demandes ne peuvent être effectuées que par un propriétaire ou son usufruitier.

Un locataire ou un fermier ne sont pas habilités.

**NOUS RAPPELONS QUE LES HAIES EN BORDURE DE VOIRIES DOIVENT ÊTRE TAILLÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES.**

## Divagation des chiens

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite.

Trop de chiens errent dans la commune. Les sacs d'ordures ménagères sont déchirés.

Nous demandons aux propriétaires de respecter l'environnement des riverains.

En outre, nous rappelons que le Champ Dunant, fréquenté par les enfants, est interdit aux chiens.

## Travaux bruyants

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non-exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- les samedis et jours fériés de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 19 h.

**Les travaux bruyants sont interdits le dimanche.**



**CORDONNERIE**  
DU LÉMAN  
Clés - Plastification  
Gravure - Tampons  
4, Boulevard Carnot  
74200 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 26 29 44

**SAGRADRANSE**  
EXPLOITATION  
DES SABLES  
ET GRAVIERS  
DRAGAGES  
TRAVAUX  
LACUSTRE  
Amphion :  
Tél. 04 50 70 00 05 Tél. Vongy : 04 50 71 28 72  
Fax 04 50 70 85 88 Tél. Meillerie : 04 50 76 04 10

**LE D'JOSS BAR**  
Tél. 04 50 73 38 46  
13, rue de la Mairie • 74200 Le Lyaud

### SECRETARIAT DE MAIRIE

OUVERT CHAQUE SEMAINE, SAUF LES JOURS FÉRIÉS.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9 h à 17 h, SANS INTERRUPTION,  
ET LE SAMEDI DE 9 h à 11 h 30.

TÉL. 04 50 73 90 51 - FAX 04 50 70 57 26

### SECRETARIAT DU SIVOM

OUVERT LE LUNDI, MARDI, JEUDI DE 7 h 30 à 17 h

ET LE VENDREDI DE 7 h 30 à 13 h.

TÉL. 04 50 73 97 84 - FAX 04 50 70 56 53

### DÉCHETTERIE ALLINGES

OUVERT

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 h 30 à 12 h ET DE 13 h 30 à 18 h

ET LE SAMEDI DE 8 h 30 à 18 h 30

TÉL. 04 50 73 98 59

### RDV DES POINTS PROPRES

ROUTE D'ARMOY - PARKING DU CIMETIÈRE

MOULIN D'AMPHION - ROUTE DES CHAMBRETTES.

### NUMÉROS UTILES

**POMPIERS : 18**

**SAMU : 15**

**GENDARMERIE : 04 50 71 09 20**



DR PIOT PATRICK : 04 50 70 25 00

DR EUDES-CADDOUX MONIQUE : 04 50 70 55 55

CENTRE HOSPITALIER : 04 50 83 20 00

CABINET INFIRMIER DES ALLINGES : 04 50 70 50 44

CABINET INFIRMIER D'ARMOY : 04 50 71 77 59

PHARMACIE D'ALLINGES : 04 50 70 51 93

PÔLE SANTÉ ARMOY :

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE : COUPEAU THIERRY : 04 50 73 78 53

ORTHOPHONISTE : BLUTEAU MARIELLE : 06 87 46 23 97

### ADMR LES MOULINS

30, RUE DU CRÊT BARON - 74200 ALLINGES

TÉL./FAX 04 50 26 49 13

RESPONSABLE M<sup>ME</sup> BERNADETTE JORDAN

TÉL. 04 50 73 90 66

# ÉTAT CIVIL

## 1<sup>er</sup> semestre 2014

### Naissances

\* BIENVENUE \*



- NÉPLAZ Alyssa,  
née le 10 novembre 2013 à THONON-LES-BAINS
- BONNEMENT Alexis,  
né le 13 janvier 2014 à THONON-LES-BAINS
- FROSSARD Faustine,  
née le 17 janvier 2014 à THONON-LES-BAINS
- MEROTTO LORENZO Eva,  
née le 30 janvier 2014 à THONON-LES-BAINS
- VILLIÈRE Maël,  
né le 5 février 2014 à THONON-LES-BAINS
- VERNADE Jules,  
né le 14 mars 2014 à THONON-LES-BAINS
- MERCIER Hugo,  
né le 28 mars 2014 à THONON-LES-BAINS
- FILLON Lucien,  
né le 16 mai 2014 à THONON-LES-BAINS
- DUPRAZ Thaïs,  
né le 22 mai 2014 à THONON-LES-BAINS

### Mariages

\* FÉLICITATIONS \*



- DURAND Frédéric & PEUTET Ingrid,  
mariés le 11 janvier 2014
- DESBIOLLES Nicolas & ERBA Céline,  
mariés le 25 avril 2014
- BELLANGER Eric & AIMÉE Cécile,  
mariés le 14 juin 2014
- EYDELY Florent & BEL Pauline,  
mariés le 14 juin 2014

### Décès

\* Souvenirs Respectueux \*

- NAZ Odette Veuve DÉTRAZ,  
le 10 janvier 2014
- DÉTRAZ Jean-Claude,  
le 30 janvier 2014
- CHESSEL Roger, le 6 mai 2014
- BEL Jean, le 20 juin 2014





DATE	MANIFESTATION	ASSOCIATION	LIEU
14 juillet	Fête Nationale	Association Sports et Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
16 juillet	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
26 juillet	Loto	Club de foot	Champ Dunant - Le Lyaud
27 juillet	Fête de l'été + vide-greniers	Club de foot et Association St-Nicolas	Champ Dunant - Le Lyaud
19 septembre	20 <sup>e</sup> anniversaire "goutte de vie"	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
12 octobre	Troc de plantes	Mme Christelle MELON	Champ Dunant - Le Lyaud
22 octobre	Don du sang	Goutte de Vie	Salle communale - Le Lyaud
8 novembre	Course pédestre jeunes	Association Sports et Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
9 novembre	Course pédestre adultes	Association Sports et Loisirs	Champ Dunant - Le Lyaud
8 et 9 novembre	Exposition artisanale	Foyer rural culturel Armoys - Le Lyaud	Salle des fêtes - Armoys
11 novembre	Cérémonie du 11 novembre	Municipalité du Lyaud	Monument aux morts
22 novembre	Loto	Association des Parents d'Elèves	Salle des fêtes - Armoys
29 novembre	Concours de belote	Echo du Haut Chablais	Salle des fêtes - Armoys
6 décembre	Vente de sapins	Association des Parents d'Elèves	Groupe scolaire
7 décembre	Repas des aînés	Commission des aînés du village	Salle communale - Le Lyaud
12 décembre	Fête de la lumière	Commission Animation Culture	Salle communale - Le Lyaud

## Point poste

Depuis le 3 octobre 2011, un Point Poste est ouvert à l'Etablissement "LE D'JOSS BAR".

De nouveaux services sont donc proposés à la population :

- **ACHERETER :**
  - Timbres
  - Enveloppes Prêt-à-Poster
  - Emballages pour vos colis
  - Services de réexpédition ou de garde du courrier
- **DÉPOSER :**
  - Vos lettres et colis
- **RETIRER :**
  - Vos lettres recommandées
  - Vos colis
- **EFFECTUER :**
  - Des retraits d'espèces pour les personnes titulaires d'un Compte Postal

### Horaires d'ouverture du Point Poste

- DU LUNDI AU SAMEDI, SAUF LE MERCREDI :  
De 7 h à 13 h  
De 16 h à 20 h
- LE DIMANCHE :  
De 7 h à 13 h

LA POSTE



**Bleu Léman**  
Peinture

Jean-Pierre Prévelle  
06 86 32 22 37

260, route des Devants / 74200 Le Lyaud  
Tél./Fax 04 50 26 04 14 / bleu.leman@orange.fr

**EUROPE AFFICHE & SIGNALÉTIQUE**

Sabine & Patrick FROISSART  
europeaffiche@wanadoo.fr  
826 Rte de Jouvenex - Suzinges 74200 MARGENCEL  
Tél. 04 50 72 68 17 Fax : 04 50 72 03 96 \*06 10 61 01 70

### Viens taper dans le ballon avec nous !

Le président : Claude ROGUIER au 04 50 73 94 89  
Les vétérans avec Fred BORETTI au 06 80 64 71 76

### Roland GARROS bientôt pour toi !

Contact : Guillaume DUPRAZ  
au 06 10 97 43 93.

### Tu veux prendre l'air ?

Alors chasse  
avec Michel MIGLIASSO  
au 04 50 73 95 12.

### Être ou ne pas être...

Théâtre "Les Mots Dits" avec François GALLAY  
au 04 50 70 56 99.

### L'association des PARENTS D'ÉLÈVES t'attend !

au 04 50 71 15 50  
avec Stéphanie VALLET au Lyaud.

### Sports et Loisirs - Tu peux encore choisir !

Demande Rémy MERMET au 04 50 73 92 86.

### Les activités du Foyer Rural Culturel

avec Danielle RUFIN  
au 04 50 70 90 36.

### L'école de musique de "L'ÉCHO DU HAUT-CHABLAIS" aimerait jouer avec toi...

Valérie FAVRE-DEREZ  
au 04 50 73 93 11

### Une "GOUTTE DE VIE" glisse chez...

Marie-Josée GHIO  
au 04 50 26 64 95.

### Ne soyez plus seul, partagez l'amitié au club "Rencontres"

avec Renée INGLIN au 04 50 73 92 11  
et Ginette GAUTRON au 04 50 73 91 73.

### L'association culturelle et sociale St-Nicolas

est prête à vous recevoir chez André CORNIER  
(responsable location salle paroissiale) au 04 50 73 95 08.

### Ski Club Chablais Nordic

pratique du ski de fond, loisirs et compétition  
Président : Frédéric BENEDETTI  
Tél. 06 50 81 19 54  
www.chablaisnordic.com • chablaisnordic@orange.fr

### Les jardiniers de France

Christelle MELON au 04 50 71 29 57.

## Comité de rédaction du bulletin

### - Membres du Conseil Municipal

M. Joseph DÉAGE  
M. Jean-Yves MEYNET - Mme Stéphanie VALLET  
Mme Sylvie LUGRIN - Mme Laurence VIGNETTE  
Mme Luce PERNIER

Les articles des associations ont été réalisés par leurs présidents.

Création et impression : FILLION imprimerie 04 50 26 29 13

**les carrières chablaisiennes**

6, rue Pasteur  
74200 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 71 10 06

Société d'Installation et de Production d'Énergie

**S.I.P.E.**

Construction réseaux électriques  
Travaux souterrains et aériens - Éclairage public  
Location de groupes électrogènes

Z.A.C. du Larry et 3, route d'Armoys  
74200 THONON-LES-BAINS  
Tél. 04 50 81 90 32 - Tél./Fax 04 50 81 40 24  
E-mail : sipe.societe@wanadoo.fr

**LA FERME DE TROSSY**

Horaires  
Lundi au samedi :  
9 h 30 - 12 h  
16 h 30 - 19 h 30  
Dimanche et jours fériés :  
9 h 30 - 11 h 30  
18 h - 19 h 30

FABRICATION FERMIERE  
DE REBLOCHON, ABONDANCE & TOMME  
90, route de Trossy - 74200 LE LYAUD - Tél./Fax 04 50 70 57 19  
www.lafermedetrossy.com



